



Renseignements divorce

Par **vaclal**, le **10/06/2024 à 20:52**

Bonjour

Mon mari m a envoyé la semaine dernière une demande de divorce amiable. Je sais qu il voit une autre femme mais très peu d éléments pour le prouver son travail lui sert d alibi pour les découchages et communique grâce à tel pro.J ai changé maintes fois de travail pour ces mutations et son évolution professionnelle. Il est bientôt à la retraite même employeur souhaite me quitter avant de toucher prime de départ. Apparemment je n en verrai pas la couleur alors que lui pourra se servir de cette somme pour régler sa part de nos crédits. Il a un véhicule pro et je n aurais plus de voiture pour aller travailler a 80 km et il ne veut pas des animaux notamment labrador donc je dois trouver une maison à louer pour ma fille étudiante et moi même avec un salaire de 1500€ alors que lui touchera même à la retraite le double.De plus il aura aucun souci de recherche ou autre puisqu'il ira direct s'installer chez elle Ma question est la suivante divorce amiable ou refus divorce pour aller au juge et gagner du temps mais il refuse de m aider sur mon compte personnel d ou sont prélevés actuellement nos crédits sous prétexte qu il paye déjà des charges de son côté ? merci de vos conseils et retours

Par **Marck.ESP**, le **10/06/2024 à 22:04**

Bonsoir et bienvenue sur LegaVox

Un divorce amiable n'est possible que si les 2 sont d'accord sur la liquidation et le partage.

A partir du moment où vous posez ces questions, c'est qu'un tel accord n'est pas envisageable et vous devriez voir un avocat de manière à assurer au mieux la défense de vos intérêts, notamment pour la notion de prestation compensatoire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>